
AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ par la soussignée, madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, mardi le 10 mars 2026, à 19 h 30 à la salle municipale du 820, rue Saint-Alphonse à Lac-aux-Sables.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 450, chemin du Lac-du-Missionnaire

NATURE ET EFFETS : La demande vise :

- L'augmentation de la superficie minimale de l'ensemble des bâtiments secondaires à 163,28 m² (augmentation de 306 pieds carrés) au lieu de 135 mètres carrés, dans la zone 118-Va.

Relativement à l'article 9.3 du règlement de zonage 2013-518.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 13 février 2026



Manuella Perron, OMA

Madame Manuella Perron, OMA
Directrice générale et Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION
Demande de dérogation

Je soussignée, Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Lac-aux-Sables, certifie avoir affiché le présent avis ce 13 février 2026 sur le site internet de la municipalité.

En foi de quoi, j'ai émis le présent certificat ce 13 février 2026.



Manuella Perron, OMA
Directrice générale et Greffière-trésorière